



La répartition des dépenses de fonctionnement du budget 2010

Le 1% de la sauvegarde des services publics

La décision d'augmenter de 1% les taux de notre fiscalité locale pour 2010 ne comble pas les pertes de recettes des compensations de l'Etat et autres dotations. Il nous faudrait faire exploser les taux de 6 à 7% et plomber encore un peu plus les budgets des familles fragilisées. C'est inconcevable. Ce 1%, c'est donc le 1% de la sauvegarde en 2010 des missions de service public, dont les foyers modestes ont grand besoin, c'est le 1% qui limite l'hémorragie des recettes dans le temps. L'Etat nous met le couteau sous la gorge. Si l'on joue sur les dépenses de fonctionnement, ce sont des missions entières qui disparaîtront : une crèche qui ferme, des postes de fonctionnaires qu'on supprime. Si l'on joue sur l'investissement, c'est un projet urbain qu'on abandonne, une école qu'on ne construit plus. Au final, un seul perdant : les Vénissiens. Le budget 2010 (et nous avons la chance d'hériter d'une bonne gestion, sans prêts toxiques avec un faible taux d'endettement) est un budget de résistance : le choix de l'intérêt général contre l'intérêt particulier. Pour un

ménage sans enfants, l'augmentation sera de 11€ par rapport à 2009, et de 4€ pour une famille. Et sur ces 11 euros par exemple, 5 sont liés à l'augmentation de notre taux, 6 sont dus à l'Etat dans le cadre de la loi de finances 2010. C'est donc une hausse modeste, limitée, mais je sais aussi ce qu'elle représente pour certains ménages !

Pas d'augmentation des tarifs sociaux

Soulager les dépenses vitales de tous les habitants de la commune, c'est le coeur de notre budget 2010. La baisse du pouvoir d'achat, les difficultés à boucler les fins de mois pèsent déjà assez sur les épaules des ménages vénissiens. Quand le duo Sarkozy-Fillon multiplie les cadeaux fiscaux aux entreprises et foyers les plus aisés, l'équipe municipale choisit, elle, de venir en aide aux classes populaires. Nous leur garantissons l'accès aux droits les plus élémentaires : éducation, savoir, santé, loisirs. Je ne vois pas pourquoi les populations des banlieues n'auraient pas les mêmes droits que celles des beaux quartiers ! Comme en 2009, il n'y aura donc

L'Etat menace à terme nos capacités d'investissement

15 millions d'€ par an, c'est la capacité d'investissement de la ville pour la réalisation de nouveaux projets, dont 6 millions d'€ par an consacrés au maintien du patrimoine : les bâtiments publics, les écoles, l'éclairage, la maintenance des espaces extérieurs, qu'il faut entretenir et moderniser. Pourra-t-on poursuivre de tels efforts si l'Etat plombe le budget des collectivités ? Une autre question se pose. L'application du Grenelle de l'Environnement, obligatoire dès 2013, va entraîner un surcoût de 10 à 15% par projet. Comment et qui va financer ces nouvelles dépenses ?

pas d'augmentation des tarifs sociaux pour la deuxième année consécutive. Cette mesure concerne l'ensemble des Vénissiens dans leur quotidien à travers la restauration scolaire, la santé, les équipements sportifs et polyvalents jeunes, les maisons de l'enfance, le cinéma, la médiathèque, l'école de musique, etc. Un effort considérable, dont nous pouvons être fiers.

Vers un budget de révolte, de mobilisation !

Devrai-je parler très prochainement de budget de révolte ? Car le pire est pour demain ! Expliquez-moi comment on finance les nouvelles normes environnementales sans enveloppe budgétaire ? Quel sera le surcoût de la taxe carbone dans nos finances, dans les poches du particulier ? Quelle sera notre autonomie politique si la réforme des collectivités territoriales est adoptée ? Oui, Nicolas Sarkozy veut couper la tête des communes, les mettre au pas ! Le budget est donc l'affaire de tous : élus, citoyens, forces progressistes, syndicats, salariés, fonctionnaires, mobilisons-nous avant que les dégâts du libéralisme ne deviennent irréversibles ! ●